

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 18 MARS 2013

Présents : Mmes C. RENOUD, M. BUSQUET,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, J.M. BODIER, N. LEVESQUE,
R. LONGE, E. RADET, P. CLAUSS, J.C. RAULT

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Absente excusée : Mme E. DESCAMPS

Approbation du compte-rendu du 21 JANVIER 2013

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif poste par poste et répond aux questions posées par les Conseillers Municipaux.

Pour l'année 2012, sans compter les reports des années antérieures, le bilan est largement positif et l'excédent de l'année représente 1/3 du budget de l'année.

VOTE des 4 TAXES

Le Conseil Municipal reconduit le taux des années antérieures compte tenu des excédents cumulés et ne souhaite pas diminuer ces taux car les dotations accordées par l'Etat et les subventions des assemblées Régionales ou Départementales seront en baisse constante dans les années à venir. De plus les taux appliqués sont largement inférieurs à ceux pratiqués sur l'ensemble du Département.

BUDGET PRIMITIF 2013

Le vote du budget primitif est une simple formalité compte tenu des fonds disponibles. Cependant en 2013, près de 130 000.00 € sont transférés du budget de fonctionnement vers le budget d'investissement car des travaux importants sont actuellement engagés ou vont l'être (Travaux dans le grenier et dans logement, charreteries à côté des maisons communales rue du Lavoir, Aménagements divers tel que éclairage public etc...)

DEMANDE de SUBVENTION DETR

Pour le 15 Avril, une demande de subvention sera formulée pour la rénovation extérieure du Petit Foyer.

La réponse d'accord ou de refus de cette aide sera donnée vers le 15 JUIN mais il est difficile d'estimer le pourcentage de chance dans ce genre d'opération.

RYTHMES SCOLAIRES

Les courriers pour la demande de report de mise en place des rythmes scolaires pour 2014 ont été envoyés. Les différents Conseils d'Ecole (primaire, maternelle) ont pris à l'unanimité la même décision.

CARTES SCOLAIRES 2013/2014

Pour éviter les difficultés rencontrées en 2012 pour la prise en compte de l'aide accordée par la commune, dès à présent le Conseil Municipal décide d'apporter pour la rentrée 2013 la même participation par individu à savoir 75 € pour la carte imagine'R et 50 € pour le transport vers le collège.

**Délibération pour maintien de salaires des Agents Communaux.
Cotisations prises en charge par la Municipalité.**

ATELIERS ARROSES (Association)

Les Ateliers arrosés, comme l'an passé, interviendront à la sortie de l'école afin d'effectuer de petits ouvrages avec les enfants.

Ils devraient intervenir : les Mardis 14 et 28 MAI, 11 et 25 JUIN 2013.

Une première séance aura peut-être lieu le Mardi 23 AVRIL mais cela reste à confirmer.

QUESTIONS DIVERSES